



COMPTE-RENDU REUNION CMJ 4 OCTOBRE 2023 à 17H

Participants :

- Élus jeunes

ALLARD Antoine, COUTEAU Lila, DELOBEL Marianne, DELOBEL Sophie, GERNIGON COASNE Wynona, GUERET Enola, GUILLOT Mila, LOUVEAU Timotté, MANCEAU Enzo, MASSIN Grégory, MONSAINT Iona, OULMHAIN Sofia, OUVRARD Lisa, RICHARDEAU Maelle.

- Référent(s) élu(s)

OUVRARD Pierre, BAREAU Delphine

- Agent(s) communal(aux)

WEBER REGNIER Bruno, DÉCUQ Julien

- Auditoire

PUGLIESE Joan

1. Préambule

Monsieur OUVRARD présente aux membres du CMJ Monsieur Julien DÉCUQ, nouvel agent communal en charge de la communication, de la vie associative, de l'événementiel et du CMJ. Un tour de table des jeunes élus est ensuite fait et Monsieur DÉCUQ remercie pour cet accueil.

2. Aire de jeux au camping



Suite à la dernière rencontre, lors de laquelle des critères ont été émis par les membres du CMJ, il est désormais nécessaire de se positionner sur un ou plusieurs choix en fonction des devis reçus et ce, en adéquation avec le budget alloué pour cette année 2023.

Critères souhaités :

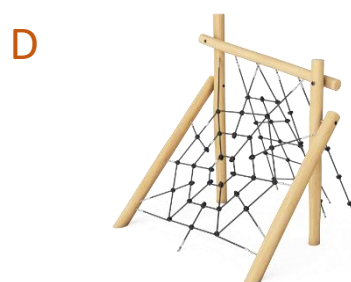
° Jeux – 7 ans : de la couleur, pas de hauteur de chute, créer des interactions (*toucher, voir, ressentir, raconter des histoires*).

° Jeux 7 à 14 ans : se dépenser, courir et grimper.



Monsieur WEBER REGNIER présente aux membres du CMJ et aux élus référents différentes structures (-7 ans & 7/14 ans) qui peuvent entrer dans le budget (*fourniture du jeu et pose incluse*) et précise que le sol sera constitué de copeaux de bois comme évoqué précédemment pour son atout esthétique :

- Structure A (7 à 14 ans) : elle couvre le budget dans sa globalité
- Structure B (7 à 14 ans) : elle couvre le budget dans sa globalité
- Structure C (-7 ans) : elle peut-être coupler à une structure D
- Structure D (7 à 14 ans) : elle peut-être coupler à une structure – 7 ans
- Structure E (-7 ans) : elle peut-être coupler à une structure D
- Structure F (-7 ans) : elle peut-être coupler à une structure D



La majorité des votes vont vers la proposition A (5 votes) qui se nomme « KOPAN Robinia 2 ».

Les raisons évoquées par les membres du CMJ sont les suivantes :

- Préférence pour un unique jeu assez grand et orienté vers les 7-14 ans car il y a déjà sur ce site des jeux pour les -7ans.
- Possibilité, peut-être, de mettre un aménagement au milieu de la structure (*table, banc, etc.*).

Les membres du conseil municipal jeunes proposent donc au conseil municipal de retenir la proposition A.



Madame BAREAU et Monsieur OUVRARD questionnent les membres sur l'orientation de leur choix s'il avait été possible d'ajouter une structure pour les -7 ans.

Les membres du conseil municipal jeunes se positionnent sur la proposition A parce qu'elle possède différents atouts (*différentes entrées et sorties, tobogan, jeux, prises escalade, possibilité de se raconter différentes histoires, etc.*).

3. Bilan de la mandature

Madame BAREAU et Monsieur OUVRARD questionnent les membres sur le ressenti (*positif, négatif, autre*) de chacun des élus du CMJ au cours de ces deux années.

Globalement, les élus du CMJ ont apprécié l'action organisée avec l'EPHAD de Mayet, la visite à Paris, la journée citoyenne et le travail autour de la mise en œuvre des projets de la boîte à livres et du city stade.

Quelques élus de ce CMJ trouvent cet engagement communal prenant en termes de temps et de disponibilité. Il est dommageable pour certains d'entre eux de ne pas pouvoir suivre la concrétisation des projets imaginés et lancés par l'équipe du mandat de ce CMJ 2021-2023.

Le bilan est néanmoins positif pour une grande majorité. Les élus municipaux référents se félicitent de constater que des membres actuels se présentent aux nouvelles élections 2023-2025. Ils remercient chaleureusement le CMJ pour l'ensemble de son action au cours de ces deux années.

FIN à 18h00

